



# **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie  
le 4 juillet 2022 à 20h30.**

## **ORDRE DU JOUR**

- 1) Délibération autorisant la signature de la convention entre la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle et la mairie de Fleurieux sur l'Arbresle pour la réalisation de Chantiers Jeunes,
- 2) Délibération relative à l'adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés avec le SYDER et autorisation à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents,
- 3) Délibération autorisant le maire à signer une convention avec ENEDIS en vue de l'installation d'une borne sur le territoire de la commune,
- 4) Délibération relative aux provisions budgétaires pour le budget de la commune,
- 5) Délibération revisant les tarifs de la cantine et la garderie périscolaire,
- 6) Elections de deux nouveaux adjoints suite à des démissions,
- 7) Délibération relative aux indemnités des élus,
- 8) Décision et information du maire,
- 9) Information relative aux activités de la CCPA (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle) et des syndicats,
- 10) Comptes-rendus des commissions.